

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Mardi 18 avril 1944.

La séance est ouverte à trois heures.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

“Loi pour faire droit à Alfreda Elsie Hatch Carpenter”.—M. MacInnis.

“Loi pour faire droit à Rachel Segal Kaparofsky”.—M. Factor.

“Loi pour faire droit à Paul Lapointe”.—M. Factor.

“Loi pour faire droit à Vera Grace Percy Moore”.—M. Factor.

“Loi pour faire droit à Jean-Fernand-Georges Robitaille”.—M. MacInnis.

“Loi pour faire droit à Marie-Stella-Gisèle Payette MacRae”.—M. Gray.

“Loi pour faire droit à Horace Henry Chapman”.—M. Hazen.

“Loi pour faire droit à Florence Berger Bassin”.—M. Casselman (Grenville-Dundas).

“Loi pour faire droit à Roland Edouard Levert”.—M. Macdonald (Ville de Brantford).

“Loi pour faire droit à Alice Robert Rajotte”.—M. Hill.

RELATIONS AVEC LE COMMONWEALTH

ALLUSION À UNE ALLOCATION PRONONCÉE PAR L'HONORABLE M. BRACKEN

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je désire appeler l'attention de la Chambre sur un passage d'une brève déclaration faite hier soir par l'honorable M. Bracken sur les relations entre membres du Commonwealth, déclaration que publient aujourd'hui les quotidiens du pays. Voici le passage en question:

Le premier ministre a dit que lord Halifax nous a demandé de prendre un engagement, ou à tout événement, de nous rallier à une politique commune pour le Commonwealth dans toutes les questions touchant nos relations extérieures.

Je tiens à dire que jamais je n'ai affirmé que lord Halifax nous avait demandé de prendre un engagement dans le sens qu'indique la déclaration en question, et je défie M. Bracken, où qu'il se trouve...

L'hon. M. HANSON: Que le premier ministre soit tranquille; il apprendra toujours assez tôt où se trouve M. Bracken.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je défie M. Bracken de fournir à cette Chambre, par l'entremise de son représentant, le chef de l'opposition (si, toutefois, ce dernier est son représentant), à titre de chef du parti conservateur progressiste, une explication satisfaisante des paroles employées par M. Bracken. Que M. Bracken et mon honorable ami le chef de l'opposition, ou l'un quelconque de mes honorables vis-à-vis me montrent, soit dans le hansom, soit dans un discours public ou dans n'importe quelle expression d'opinion, le passage où j'aurais dit que lord Halifax nous avait demandé de prendre un engagement en matière d'affaires extérieures. J'ai lu le discours de M. Bracken. Sous d'autres aspects, ce discours, ou ce communiqué de presse, me paraît être une répétition tardive de la ligne de conduite que j'énonçais en cette Chambre le 31 janvier dernier. Je ne ferais pas tout mon devoir si je ne signalais à la Chambre et au pays en général que l'attitude de M. Bracken, par son refus d'entrer en cette Chambre, pour y discuter et débattre les grandes questions du jour et y confirmer par des arguments ou des preuves les déclarations qu'il fait à l'extérieur, équivaut en somme à une manifestation de mépris envers le Parlement lui-même et les institutions parlementaires. J'espère qu'en ce pays nous ne permettrons pas indéfiniment que des particuliers, qui ne détiennent de mandat d'aucune partie de la nation, s'adressent à l'opinion publique pour discuter, d'une façon officielle, des affaires de l'Etat, plutôt que de le faire ici, à la Chambre des communes, où nous nous trouvons face à face et où chacun de nous doit répondre devant ses pairs des déclarations qu'il énonce.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer au premier ministre qu'il force passablement la note, en tentant de trouver un moyen d'attaquer le chef du parti conservateur progressiste. Il a déjà dans presque toutes les circonstances...